

# Gestion durable et biodiversité

## DES ACTIONS DE RESTAURATION DE MILIEUX NATURELS POUR FAVORISER LA FAUNE ET LA FLORE MÉDITERRANÉENNES LOCALES



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le site de Bessilles s'est doté d'un plan de gestion forestier et écologique afin d'assurer la pérennité de ses milieux naturels et de favoriser leur biodiversité. Des animations sont proposées tout au long de l'année pour mieux comprendre les enjeux de cette gestion (balades inédites)



## GESTION DURABLE DE LA BASE

En 2009, le Conseil Général a renouvelé l'éclairage extérieur en privilégiant le solaire et l'éolien. En 2010, le tri sélectif est proposé au niveau de l'aire de pique-nique.



## GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Le site s'oriente vers un mode de gestion plus écologique afin de favoriser la biodiversité de ses espaces verts : fauche tardive, pose de nichoirs, création de petites mares temporaires...

Parc départemental de Bessilles  
34530 Montagnac

Tél : 04 67 24 07 26  
Fax : 04 67 24 14 48

Mail : [bessilles@cg34.fr](mailto:bessilles@cg34.fr)



## LE SITE DE BESSILLES RESTE UN ESPACE NATUREL FRAGILE

Nous nous efforçons de le préserver au mieux et nous vous demandons de bien vouloir respecter le règlement et les consignes de sécurité liés à l'usage de cet espace.



Conseil général de l'Hérault  
1000, rue d'Alco  
34087 Montpellier Cedex 04  
Tél.: 04 67 67 67 67



[herault.fr](http://herault.fr)

Direction de la communication du Département de l'Hérault - LOWE STRATEUS - Crédit photo : X. Boutolleau et D. Jolly de Munsthal - Mars 2010



Parc  
départemental  
de Bessilles  
Domaine départemental nature et loisirs



ANDRÉ VEZINHET ET LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

# Édito

Le Département de l'Hérault est propriétaire de 8 000 hectares dont 6 500 acquis au titre de la taxe départementale des espaces naturels sensibles. Sur l'ensemble du territoire héraultais, plusieurs dizaines de sites sont ainsi accessibles au public qui peut y découvrir la nature, s'y promener et, dans certains cas, profiter des aménagements réalisés.

Parmi les mieux équipés, le Domaine d'O à Montpellier et « Sortie Ouest » à Béziers développent des animations culturelles. Le Domaine de Restinclières à Prades-le-Lez illustre notre politique de protection de l'environnement. Le parc de Bessilles à Montagnac est le lieu privilégié des activités de loisirs dans un environnement préservé.

À Bessilles, vous pratiquerez en famille les loisirs sportifs de plein-air sur des terrains multisports, le tennis, le mini-golf ou le VTT, dans le cadre d'un site labellisé par la Fédération française de cyclisme, point de départ de 240 kilomètres de circuits balisés. Vous jouirez de la fraîcheur de la piscine ou pique-niquerez à l'ombre réconfortante des pins centenaires.

Vous serez également les témoins d'expériences de production d'énergie renouvelable, de tri des déchets, d'économie d'eau et de restauration de la biodiversité, qui visent à inscrire les 35 hectares du site et à associer les dizaines de milliers de personnes qui le fréquentent annuellement, dans la politique de développement durable exemplaire du Conseil général.

Je vous y invite et vous souhaite de très agréables moments.

**André Vezinhet,**  
Président du Conseil général de l'Hérault,  
Député.



**UN SITE  
DE 35 HECTARES**



**DES ACTIVITÉS DE  
LOISIRS DANS UN  
ENVIRONNEMENT  
PRÉSERVÉ**



# Bessilles en images



## **ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS**

À l'entrée du site, un bureau d'accueil ouvert toute l'année se tient à votre disposition pour votre information.

## **PISCINE CHAUFFÉE**

En pleine pinède méditerranéenne, un bassin surveillé, ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 31 août

## **SPORTS ET JEUX**

- 2 terrains multisports,
- 2 terrains de tennis,
- 1 mini-golf,
- 1 aire de jeux pour enfants



## **ESPACE DÉTENTE**

Un espace naturel ouvert à tous, agrémenté d'aires de repos et de détente (aire de pique-nique, barbecue, sanitaires, théâtre de verdure...)

## **UN SITE VTT - FFC**

Le parc départemental est le lieu de départ de 240 km de circuits VTT labellisés FFC. Il est aussi équipé d'un parcours loisirs.



*Et à deux pas du parc départemental... vous trouverez aussi les services d'une auberge, d'un snack-bar, d'un village de vacances et d'un parcours aérien dans les arbres.*